



# Bulletin Paroissial

*Paroisse catholique Saint-Louis, Pays de Vernon*

*Du 1 au 31 Janvier 2025- n°514*

2025 : année jubilaire

Chers Frères et Sœurs,

Cette nouvelle année civile est marquée par **deux événements importants** pour notre vie d'Église : **une année jubilaire** et le **1700<sup>ème</sup> anniversaire du Concile de Nicée**.

Le Jubilé remonte à l'Ancien Testament au temps où Dieu a inscrit dans le calendrier une année de repos, de libération, la 50<sup>ème</sup> année, qui venait clôturer 7 cycles de 7 ans, c'est-à-dire 49 ans. L'année suivante était une année de pause où la terre, la création, les hommes se reposaient. On avait coutume de remettre les dettes ; cette année était appelée année sainte ; c'était une sorte de sabbat qui durait une année complète.

**En 1300, en s'inscrivant dans cette longue tradition judéo-chrétienne, le Pape Boniface VIII ouvrit une première année jubilaire pour commémorer les 1300 ans de l'Incarnation du Fils de Dieu** et il donna mission à l'Église d'ouvrir une année jubilaire tous les 100 ans pour commémorer l'Incarnation. L'espérance de vie des hommes étant assez courte, l'Église décida de réduire la latence : le Pape Clément VI passe à un Jubilé **tous les 50 ans en 1343**, puis le Pape Paul II **tous les 25 ans en 1470**.



Ces Jubilés sont appelés **jubilés ordinaires**, et ils commémorent la venue de Dieu en notre monde et en notre chair. Le Pape peut décider d'ouvrir une année jubilaire extraordinaire pour une raison ou une autre ; ainsi Pie XII a-t-il ouvert un Jubilé extraordinaire en 1933 pour commémorer les 1900 ans de la Rédemption accomplie par Jésus ; le Pape François a ouvert une année jubilaire extraordinaire en 2015 pour approfondir le mystère de la miséricorde divine.

Le Jubilé dans lequel nous sommes entrés a été ouvert par le Pape François le 24 Décembre 2024 par l'ouverture de la Porte Sainte de la Basilique St Pierre au Vatican ; il a été ouvert dans chacun de nos diocèses le Dimanche

29 Décembre et il s'achèvera le 24 Décembre 2025 par la fermeture des portes saintes dans les basiliques romaines.

### Que faire pendant un Jubilé ?

- **1 pèlerinage** : autrefois à l'une des basiliques romaines (St Pierre ou St Paul), maintenant étendue à toute basilique (basilique mineure)
- **Passer la Porte Sainte**, la Porte étant le signe du Christ qui nous fait passer de la mort à la Vie, qui est la porte d'entrée au Ciel.
- **Se confesser ; communier**
- **Pratiquer les œuvres de miséricorde** : « Les œuvres de miséricorde sont les actions charitables par lesquelles nous venons en aide à notre prochain dans ses nécessités corporelles et spirituelles. » CEC 2447

Œuvres de miséricordes spirituelles : instruire, conseiller, consoler, conforter pardonner et supporter avec patience

Œuvres de miséricorde corporelles : nourrir les affamés, loger les sans-logis, vêtir les déguenillés, visiter les malades et les prisonniers, ensevelir les morts.

Je reviendrai lors d'un prochain édito sur la question de **l'indulgence plénière**, fruit et don du Jubilé.

Le deuxième événement que nous commémorerons au cours de cette année est le **1700<sup>ème</sup> anniversaire du Concile de Nicée** (325) qui dut réaffirmer notre foi en la divinité de Jésus, mise en cause par Arius (prêtre d'Alexandrie). Je tâcherai au cours de ces quelques mois de reprendre quelques points issus du Concile de Nicée. La **confession de foi** issue du Concile de Nicée se situe entre le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée-Constantinople que nous utilisons dans l'Église et qui a été arrêtée dans sa forme aboutie en 381. Nous aurons l'occasion au cours des mois qui viennent de réfléchir sur la divinité de Jésus et sur les conséquences que cela a dans notre vie de foi et dans notre vie ecclésiale.



Belle et sainte année jubilaire à chacun de vous !

Père Julien Palcoux, Curé

## Ouverture des églises



Notre-Dame de 8h à 19h  
St-Jean-Baptiste le samedi 14h à 17h  
St-Pierre d'Autils de 10h à 17h30  
St-Just de 8h à 19h

## Adoration perpétuelle : de mardi à 18h à vendredi 18h

Inscription auprès d'Isabelle CHOPINET 02 32 77 48 52  
[jean.isa.chopinnet@gmail.com](mailto:jean.isa.chopinnet@gmail.com)



## Coup de Balai : samedi 11 janvier

De 10h30 à 13h30 à la collégiale ND

Nous avons besoin de vous pour le ménage de la collégiale  
Venez avec vos aspirateurs, balais, serpillères.  
Contact pour rejoindre le groupe : Mme Vescovi  
[patrickvescovi@orange.fr](mailto:patrickvescovi@orange.fr)



## Maitrise St Mauxe

Messe animée par la Maitrise le dimanche 19 à 11h collégiale ND



## Marche avec notre Evêque

RDV samedi 11 janvier RDV à Ailly à 9h à l'église  
Arrivée à l'église de La Croix St Leufroy 16h30 messe



## **C'est Noël, Comment tu t'appelles ?**

Vous êtes invités à venir partager le message de Noël  
avec la MISSION OUVRIERE **Samedi 11 janvier**  
**2025 à 14h30**

**au 28 rue du coq à VERNON**



Marius BESSON, 06 60 67 38 31,



[besson.marius@gmail.com](mailto:besson.marius@gmail.com)

## Pèlerinages Paroissiaux

- Cathédrale de Chartres le Samedi 22 Mars 2025
- Cathédrale Notre-Dame de Paris le Samedi 26 avril
- Basilique d'Argenteuil le Samedi 3 mai



PAROISSE SAINT LOUIS PAYS DE VERNON

## EVEIL À LA FOI



Nous vous proposons des rencontres adressées aux **enfants de 3 à 6 ans** pour découvrir l'amour de Dieu en s'amusant.

Un samedi par mois



Venez jouer, chanter, danser et prier avec nous !

À 10h15 à la Maison paroissiale (entrée Place Barrette)

ou

à 14h15 à la salle Famille et Santé à St Marcel

ou

à 15h l'église Saint- Jean-Baptiste

12 octobre 2024	1 er février 2025
16 novembre 2024	1er mars 2025
7 décembre 2024	29 mars 2025
11 janvier 2025	26 avril 2025
	17 mai 2025



eaf.vernon27@gmail.com  
Charlotte WAMBERGUE 06 25 56 24 96



« Venez-vous-autres à l'écart, dans un lieu désert, et reposez-vous un peu. » Mc 6, 31



## Session pour couples mariés

Initialement prévue les 25 et 26 janvier est reportée aux  
**Samedi 15 et dimanche 16 mars 2025 Salle ND**

3 conférences dont une réservée aux lycéens données par Monsieur Marc D'ANSLEME, psychologue clinicien spécialisé sur la famille et en particulier le couple.

Bulletin d'inscription à **venir**, à retourner au secrétariat du presbytère accompagné de votre règlement de 50€/couple chèque à l'ordre de Paroisse St Louis à Vernon

Pour recevoir le « Bulletin Paroissial » **par mail, écrire à [paroissesaintlouisvernon27@orange.fr](mailto:paroissesaintlouisvernon27@orange.fr)**  
Tél. : presbytère (cure) 02 32 51 03 81 <https://www.paroissesaintlouis.com/>- ISSN 2966-7615